ACADEMIE DE POITIERS

COLLEGE JEAN MONNET
Rue du Temple
79120 LEZAY
0790017p

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année scolaire : 2021-2022

Numéro de séance : 1

Date de convocation : 21/09/2021

Présidence de : M. Bruno GACHIGNARD

Quorum : 13

Nombre des présents : 14

Nombre d'absents excusés : 9

Préambule : Approbation du PV de la séance du 24/06/2021.

I/ VIE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE

1. Le Point sur la rentrée 2021
2. Rapport annuel :
   2.1 – Bilan Vie scolaire
   2.2 – Bilan CDI
   2.3 – Bilan Psy-EN
   2.4 – Bilan et perspectives de l'AS
   2.5 – Bilan et perspectives du FSE
3. Programme d'actions 2021-2022

II/ FONCTIONNEMENT GENERAL

1. Fermeture de l'établissement pendant les petites vacances scolaires pour info
2. Autorisation de signer les conventions à hauteur de 500€
3. Répartition des indemnités de missions particulières (IMP)
4. Concession de logements 2021-2022

III/ QUESTIONS FINANCIERES

1. Tarifs concernant les diverses dégradations
2. Conventions/Contrats/Services
3. DBM

IV/ QUESTIONS DIVERSES

- 7 Annexes (nombre – titre) : - Bilans : vie scolaire – CDI – Psy-En – AS / Programme d'actions 2021-2022 / Permanences des vacances / Répartition IMP

PRESENCE AU CONSEIL

Séance du 07 octobre 2021

Séance du Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom - Prénom	P[¤]	A[¤]	E[¤]	Nom - Prénom	P[¤]	A[¤]	E[¤]
ADMINISTRATION	Chef d'établissement, par intérim	M. GACHIGNARD Bruno	X						
	Proviseur ou principal adjoint								
	Gestionnaire	M. RODIER David	X						
	C.P.E.	Mme BILLEROT Lucile	X						
ELUS LOCAUX	Collectivité de rattachement	M. DELAGARDE Kim Mme MISSIOUX Marie-Pierre	X		X				
	Groupement communes	Mme QUINTARD-MELOUKI Jacqueline	X						
	Commune siège								
PERSONNALITE QUALIFIEE		Mme RAUTUREAU Jackie Mme NICOLAS Jacqueline	X X						
PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT	Personnel d'enseignement	M. BREGEAS Arnaud	X						
		Mme CANTET Margot			X	Mme TENAUD Natalia			
		Mme LETOQUART Nathalie	X						
		Mme LOOSEN Aurore	X						
		Mme MOLINARI Elise			X				
		M. PAILLAT Simon			X	M. JOULIN Olivier			
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	Mme BEAUMONT Michelle	X						
		Mme NOCQUET Emmanuelle		X					
PARENTS D'ELEVES et ELEVES	Parents d'Elèves	Mme TRIBOT Lydie		X					
		M. GIACALONE Patrick		X					
		Mme BUTRÉ Cécile	X						
		Mme TROUBLÉ Aurélie			X				
		Mme BRAGE Stéphanie			X				
		Mme DELAGARDE Claire			X				
	Elèves	Mme GUICHET-ZWANG Amandine			X				
		Mme SIBEN Maud			X				

Le quorum (13) étant atteint, Monsieur GACHIGNARD, Principal, en sa qualité de Président du conseil d'administration ouvre la séance à 17h35. Le nombre de votants s'élève à 14.

Mme BILLEROT, représentante des personnels est désignée secrétaire de séance.

Préambule : Approbation du procès-verbal du 24 juin 2021 :

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Adopté à l'unanimité.

Adoption de L'ordre du jour

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Les membres du conseil adoptent l'ordre du jour à l'unanimité.

I/ VIE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE

1 – Point sur la rentrée 2021

La rentrée 2021-2022 avec 10 classes et 215 élèves : l'effectif est stable.

- En 6ème 64 élèves
- En 5ème 36 élèves
- En 4ème 69 élèves
- En 3ème 46 élèves

Le point noir de la rentrée fut le nom-remplacement et la non affectation de 4 enseignants (Histoire-Géographie, Anglais, Mathématiques et Technologie) et donc la nécessité de reprendre les emplois du temps. A ce jour, les enseignants sont tous remplacés.

Sur le plan des bilans de l'année 2020-2021, les résultats aux examens se rapprochent de la moyenne académique et sont tout à fait honorables. Le nombre de mentions est conséquent 69.39%. La remise des diplômes est programmée le 19 novembre 2021.

	2017	2018	2019	2020	2021
Académie (Pu)	90.40	86.41	86.45	90.41	86.92
Deux-Sèvres (Pu)	91.89	87.50	87.73	91.46	89.09
Etablissement	93.10	91.11	82.81	90.70	85.71
Effectif	58	45	64	43	49

Définition ?

Part des élèves admis avec une mention au DNB (Année = Session

	2017	2018	2019	2020	2021
Académie (Pu)	72.30	66.34	65.40	75.69	69.71
Deux-Sèvres (Pu)	73.66	67.67	66.14	77.60	72.95
Etablissement	70.69	71.11	59.38	72.09	69.39
Effectif	58	45	64	43	49

Définition ?

DNB - Moyenne à l'écrit en français (Année = Session)

	2017	2018	2019	2020	2021
Académie (Pu)		8.59	10.05	12.45	9.84
Deux-Sèvres (Pu)		8.67	10.03	12.42	9.94
Etablissement		8.46	8.56	11.82	10.26
Effectif		45	64	43	49

Définition ?

DNB - Moyenne à l'écrit en mathématiques (Année = Session)

	2017	2018	2019	2020	2021
Académie (Pu)		9.73	7.95	12.25	10.92
Deux-Sèvres (Pu)		10.16	8.30	12.49	11.52
Etablissement		11.46	7.81	13.03	11.78
Effectif		45	64	43	49

Définition ?

En ce qui concerne l'orientation, nous reprendrons ce point dans le bilan Psy-EN, cependant à notre connaissance aucun élève n'était sans solution à la rentrée de septembre.

Je tiens à remercier les équipes investies dans le parcours avenir qui ont fait un travail remarquable depuis la 6ème.

2 – Rapport annuel :

Les membres du conseil ont été destinataires de la totalité des bilans et projets en amont de la séance

- 2.1 – Bilan Vie scolaire

Mme Billerot présente le bilan vie scolaire et rappelle que la crise a mis à mal le fonctionnement du service et le climat scolaire.

Les instances de représentation n'ont pas pu fonctionner (pas de brassage des élèves autorisé).

Il faudra tout reprendre à zéro et relancer l'engagement des élèves.

M. Delagarde rappelle qu'effectivement, il ne faut pas sous-estimer les conséquences psycho-sociales de la crise sanitaire sur les jeunes.

- 2.2 – Bilan CDI

Le bilan du CDI est mitigé, il ressort de l'analyse que ce sont les élèves de 6ème qui empruntent le plus de livres. Les actions conduites par la professeure documentaliste ont été perturbées par la situation sanitaire qui ne permettait pas le brassage des élèves. Les perspectives sont riches et devraient permettre l'investissement des élèves.

- 2.3 – Bilan Psy-EN

M. Gachignard fait lecture du bilan rédigé par Mme Trejaut, psychologue de l'Education Nationale (voir bilan en annexe).

M. Gayet, Maire de Lezay, tient à féliciter l'ensemble du personnel pour son implication auprès des élèves en matière d'ouverture, d'orientation et de découverte des formations et entreprises.

- 2.4 – Bilan et perspectives de l'AS

M. Le président fait lecture du bilan de l'Association Sportive pour l'année 2020/2021.

En raison de la crise sanitaire, l'Association Sportive n'a pas fonctionné, elle non plus, comme les professeurs l'auraient souhaité. Cependant, de nombreuses activités ont tout de même été réalisées. Le nombre d'adhérents s'en est fait ressentir mais il semblerait qu'il soit reparti à la hausse cette année.

L'objectif cette année est d'ouvrir l'A.S au plus grand nombre. De nombreuses activités et sorties sont prévues.

- 2.5 – Bilan et perspectives de FSE

Madame Billerot, présidente du FSE, en présente un bilan.

Les sorties scolaires, voyages, clubs et moments de convivialité n'ayant pas été possibles, le FSE n'a pas eu d'activité en 2020/2021 (seuls les photos de classes, les adhésions et un goûter à Pâques ont été organisés). Le nombre d'adhérents s'en est d'ailleurs fait ressentir cette année.

Mme Billerot souhaite relancer le fonctionnement de l'association pour les différents goûters proposés au cours de l'année, l'organisation d'ateliers lors de la pause méridienne.

Le FSE se joindra également au Conseil de la Vie Collégienne pour réfléchir à l'aménagement de la cour.

Mme Mélouki demande si le foyer est toujours fermé. Elle déplore le fait qu'il ne soit jamais ouvert et pense que la diminution des adhésions est en lien. Mme Billerot rappelle que le FSE (association loi 1901) est à séparer du foyer (local). En effet, l'impossibilité d'assurer la sécurité des élèves au sein du foyer ne permet pas l'ouverture de ce dernier. Cependant, l'ensemble des activités qu'il contenait reste possible. La musique est proposée dans la cour, le babyfoot sous le préau et un atelier jeux de société va être proposé aux élèves (de nouveaux jeux ont été financés).

Mais effectivement, les élèves n'ont plus de lieu couvert pour pouvoir se regrouper entre pairs et se détendre lors de la pause méridienne. Une réflexion est en cours depuis deux ans.

M. Delagarde demande si une piste est déjà en cours sur le lieu qui pourrait accueillir le foyer.

Mme Billerot rappelle qu'initialement, il était prévu dans le projet de construction sous le préau (avec la nouvelle salle d'arts plastiques et l'atelier de l'agent de maintenance). Mme Billerot était présente aux premières réunions mais la création d'un foyer a fini par être refusée par le Conseil Départemental. La création d'un foyer fait partie des demandes de travaux établies en début d'année avec le Conseil Départemental depuis plusieurs années.

A ce jour, aucun espace n'est disponible au collège pour pouvoir accueillir un foyer (foyer présent dans presque tous les établissements scolaires pourtant).

Pour M. Rodier, la création d'un foyer ne sera possible que si elle est intégrée à la réflexion du Conseil Départemental sur la réhabilitation de la salle de technologie.

Résultats du vote : Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0
Les membres du conseil d'administration adoptent les différents bilans à l'unanimité.
Acte n° 6

3 – Programme d'actions 2021-2022 :

Le programme d'action 2021-2022 est riche en projets et M. Gachignard tient à remercier les enseignants pour cette implication afin d'assurer le développement et la réussite des élèves du collège.

Les documents présentés résument l'ensemble des actions et projets prévues par parcours (Parcours artistique et Culturel, Parcours Citoyen, Parcours Avenir et Parcours Santé).

Ils sont classés par parcours et répondent aux axes du Projet d'Etablissement en vigueur.

Ils sont présentés pour un vote d'accord de principe. La réalisation dépendra pour certains des conditions sanitaires et des budgets qui peuvent être alloués.

Cependant la réussite des élèves, l'ouverture culturelle et artistique ainsi que le vivre ensemble sont des axes essentiels des actions. Chaque élève doit trouver sa place au sein des projets ce qui explique la diversification. Chaque projet fait l'objet d'un travail disciplinaire ou interdisciplinaire avec les classes concernées.

Départ de Mme Rautureau à 19h05.

Mme Letoquart informe le conseil qu'elle a été récemment contactée par une collègue, professeure en Espagne. En effet, un échange était initialement prévu en 2019/2020. Suite à l'annonce du confinement, il a été annulé. L'établissement espagnol souhaiterait que ce projet d'échange puisse voir le jour cette année. Mme Letoquart ayant déjà réfléchi à un séjour en Auvergne pour les 3èmes devra faire un choix. Une concertation est donc prévue afin de pouvoir continuer à travailler soit sur le séjour en Auvergne soit sur l'échange avec l'Espagne.

Mme Melouki demande si les élèves germanistes seront tout de même associés à l'échange si le voyage en Auvergne n'est pas retenu. M. Gachignard informe qu'il faudra effectivement avoir une réflexion au sujet des élèves germanistes puisqu'ils ne sont initialement pas associés au séjour en Espagne. M. Joulin rappelle que le « turnover » des professeurs d'allemand chaque année (malgré leur volonté de rester sur le poste) ne permet pas de pouvoir travailler des projets d'échanges ce qui est regrettable.

Concernant le projet « Street Art », M. Gachignard rappelle qu'il sera nécessaire d'avoir l'accord du Conseil départemental puisqu'il est envisagé de réaliser le graff sur le mur extérieur de la cantine, visible de la rue.

Le projet d'aménagement du plateau sportif nécessitera un travail en collaboration avec le Conseil départemental.

Résultats du vote : Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0
Les membres du conseil d'administration adoptent à l'unanimité le principe de la réalisation des projets 2021 – 2022.
Acte n° 10

II/ FONCTIONNEMENT GENERAL

1 – Fermeture de l'établissement pendant les petites vacances scolaires pour info :

Le collège est fermé au public pendant les périodes de petites vacances. Cette fermeture n'empêche pas les agents et au moins un responsable d'être présents dans l'établissement.

2 – Autorisation de signer les conventions à hauteur de 500 euros :

M. Rodier demande au conseil de pouvoir autoriser M. Gachignard à signer les conventions à hauteur de 500 euros sans avoir besoin de réunir le Conseil d'Administration. Il informe que le CA sera bien évidemment informé des conventions qui auront été signées.

Résultats du vote : Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Les membres du conseil d'administration autorisent le chef d'établissement à signer les conventions à hauteur de 500 euros.

Acte n° 11

3 – Répartition des indemnités de missions particulières (IMP) :

Le collège a été destinataire d'une nouvelle IMP au titre du chant choral. Cette indemnité s'ajoute à celles déjà reçues et dont le principe de répartition a été accepté par le conseil d'administration. La nouvelle répartition est donc la suivante :

Missions	Nombre d'IMP
R.U.P.N.	2
Coordination de cycles	2
Coordination disciplinaire	1
Chorale	1
Culture	0.5
Devoirs faits	0.25
Décrochage scolaire	0.50
TOTAL IMP	**7.25**

M. Gachignard informe l'assemblée que chaque référent sera destinataire d'une lettre de missions.

Résultats du vote : Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Les membres du conseil d'administration acceptent le principe de répartition des IMP proposées par le Président.

Acte n° 5

4 – Concession de logements 2021 – 2022

Le Président demande l'autorisation au Conseil d'Administration de pouvoir concéder les logements comme suit :

- Logement n°1 : Monsieur BELLY, agent territorial (convention d'occupation précaire)
- Logement n°2 : Le principal (Nécessité absolue de service)
- Logement n°3 : Le gestionnaire (Nécessité absolue de service). Le logement est occupé par les entreprises qui interviennent sur les différents chantiers de travaux.

M. le Principal et le Gestionnaire ont demandé à ne pas occuper le logement.

Résultats du vote : Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Les membres du conseil d'administration adoptent la répartition des logements présentée par le Président.

Acte n° 8

Il est également demandé au Conseil d'Administration l'autorisation de signer la convention relative à l'occupation à titre précaire du logement n°1 attribué à M. BELLY jusqu'au 31 aout 2022.

Résultats du vote : Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Les membres du conseil d'administration adoptent la répartition des logements présentée par le Président.

Acte n° 12

III/ QUESTIONS FINANCIERES

1 – Tarifs concernant les diverses dégradations

Monsieur Gachignard regrette les dégradations faites par les élèves depuis la rentrée.

Monsieur Rodier, gestionnaire, présente des tarifs inchangés par rapport à l'année passée. Seul le tarif de remplacement de la carte de self est ajouté.

Tarifs photocopies	
A4	0,10 €
A3	0,20 €
Dégradations	
Manuels scolaires	
de 1 à 2 ans	100% de la valeur
de 2 à 5 ans	80% de la valeur
plus de 5 ans	50% de la valeur
Carte turboself	10,00 €
Carnet de correspondance	2,85 €
Assiette	2,00 €
Assiette dessert	1,50 €
Ramequin	1,00 €
Verre	0,50 €
Bol	2,50 €
Ravier	2,50 €
Divers	prix de remplacement
clé établissement caution	15,00 €

Résultats du vote : Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Les membres du conseil d'administration adoptent les tarifs concernant les dégradations proposés par Monsieur le gestionnaire.

Acte n° 13

2 – Conventions / contrats / services

CONTRATS

Location et entretien des photopieurs multifonctions	**Centralcopie**
Vidange et nettoyage des bacs à graisse	**AVSP**
Dératisation	**PLACE NET' 79**

CONVENTIONS

Assistance informatique	**DAMA Lycée Vieljeux La Rochelle**
Droits de reproduction par reprographie	**CFC**
Agence Comptable	**Lycée Haut Val de Sèvres - St Maixent l'Ecole**
Mutualisation paie ASSEDU et contrats aidés	**Lycée M. Genevoix - Bressuire**
Rencontres chorales	**APEM 79**
location mini-bus	**CIAS du Mellois + lycée J.F. Cail de Chef-Boutonne**

DIFFERENTS SERVICES

Achat public dématérialisé	**AJI**
Contrôles bactériologiques des cuisines	**QUALYSE**
Electricité	**SEOLIS**
Gaz	**SEOLIS**
Chauffage	**COMMUNAUTE DE COMMUNES MELLOIS EN POITOU**
Téléphone et internet	**SBS**
Assurance	**MAIF**
Eau	**SYNDICAT D'EAU DE LEZAY**

Résultats du vote : Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Les membres du conseil d'administration autorisent le chef d'établissement à signer les contrats et conventions pluri-annuels présentés par Monsieur le gestionnaire.

Acte n° 7

3 – Décisions budgétaires modificatives

Monsieur Rodier présente 2 Décisions Budgétaires Modificatives pour information concernant la répartition des crédits globalisés pédagogiques votée lors du précédent conseil d'administration, une subvention du Département de 533.20 € pour l'approvisionnement local

en restauration. De plus, la prise en compte des recettes liées au loyer du logement N°3 ainsi que les charges et le reversement de 50% de la perception des loyers au conseil départemental est effectuée. Le versement de la somme de 683.15 € au titre de la régularisation du quotient familial au profit du conseil départemental est fait également.

Il présente ensuite une DBM pour vote concernant un prélèvement sur le fonds de roulement de 2500€ au titre du service ALO pour couvrir des dépenses d'équipement informatique et la hausse constante des charges d'électricité. De même, un prélèvement de 2000 € pour le service SRH pour couvrir les dépenses de maintenance du matériel de cuisine ainsi que la location de turboself.

Résultats du vote : Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0
Les membres du conseil d'administration acceptent le prélèvement sur fonds de roulement la somme de 4500 euros
Acte n° 9

IV/ QUESTIONS DIVERSES

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h35.

La secrétaire de séance,

Lucile BILLEROT

Le Président,

Bruno GACHIGNARD